

CHSCT MINISTÉRIEL

RETRAIT MASQUES «DIM»

Après avoir saisi la médecine de prévention et dans l'attente des tests de ces masques et des informations de la Direction Générale de la Santé, FSMI-FO intervient lors du CHSCTM et demande le retrait temporaire de ces masques.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION = RETRAIT DES MASQUES

M. Jean-Benoît ALBERTINI, Secrétaire Général du Ministère de l'intérieur **accède à la demande de la FSMI-FO.**

Les masques seront retirés des services sans délai et remplacés par des masques chirurgicaux dans l'attente de plus d'informations et plus particulièrement sur ce traitement à la zéolithe d'argent.



**La santé et la protection des agents,
une vocation FSMI-FO**

FSMI

FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



15 octobre 2020